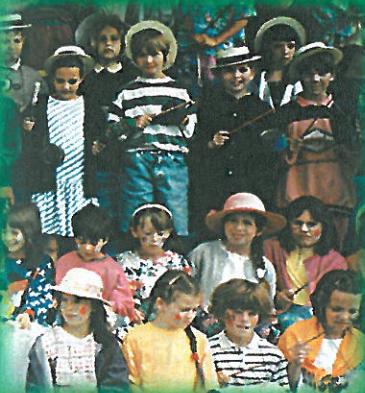
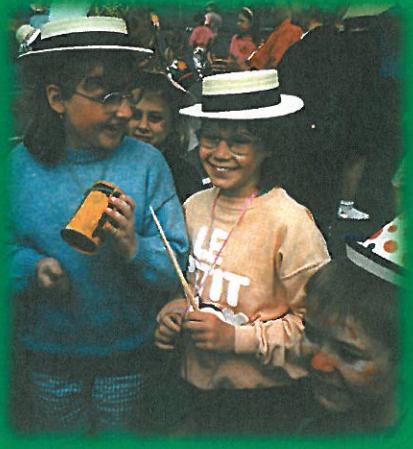
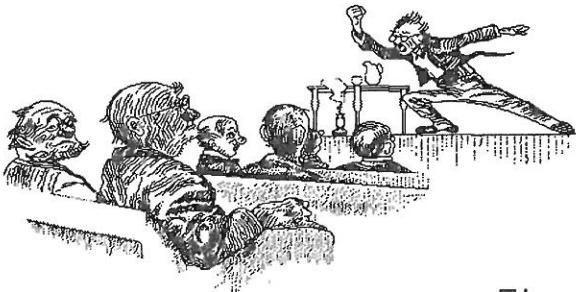




Pouray



LES QUALITÉS DU PRÉSIDENT



Il faudrait qu'un Président d'Association possède
le calme du sphinx... la patience du baudet...
la souplesse du tigre... la fidélité du chien...
la ruse du renard... la carapace du crocodile...
la noblesse du cheval... la fierté du lion...

Mais alors, ce ne serait plus un homme !
Et pourtant, comment juge-t-on le Président ?

S'il commence à l'heure, c'est un tyran !
S'il attend les derniers, il abuse de la tolérance...
S'il prêche l'assiduité, c'est un despote !
S'il ne dit rien, c'est qu'il s'en fout...
S'il prend la parole, il va être assommant !
S'il la donne, c'est pour s'en débarrasser...
S'il réclame le silence, il abuse de son pouvoir !
S'il tolère les échanges, il manque d'autorité...
S'il est ferme, c'est qu'il se prend au sérieux !
S'il est débonnaire, il n'est pas à la hauteur...
S'il expose ses idées, on est forcément contre !
S'il demande des choix, c'est un indécis...
S'il est dynamique, c'est un excité !
S'il se montre prudent, c'est un incapable...
S'il fait tout tout seul, c'est un prétentieux !
S'il délègue ses pouvoirs, c'est un paresseux...
S'il est prévenant avec les dames, c'est un séducteur !
S'il ne l'est pas, c'est un mufle !

Alors Président, mon ami,
DIRIGE OU PRÉSIDE À TON GRÉ ET LAISSE DIRE !!



N° 10 JUILLET 1994



"Le Président"	2
Editorial	3
Budget Primitif	4
Centre Communal d'Action Sociale	6
Travaux	8
Le Développement Economique	10
Démarches Administratives	13
Informations	14
Etat Civil	18
Chapelle Ste-Anne du Scorff	19
	◆◆◆

EDITORIAL

Vivent les vacances !

Après le travail quotidien assidu, les multiples réunions, les soucis d'examens...

C'est la Fête.

Fête de quartier
Fête des écoles
Fête de la musique
Fête des associations
Fêtes de Plouay...

L'occasion est donnée à chacun de revivre les moments passés, de rencontrer les amis, d'oeuvrer une fois de plus à la réussite d'une manifestation sportive, culturelle ou scolaire, et de marquer de manière agréable une pause ou la fin du travail.

Chez nos anciens, le calendrier était ainsi ponctué de haltes nécessaires après leur dur labeur. Malgré les moments difficiles, ils ne manquaient jamais ces occasions de réjouissance.

Si les possibilités de se distraire sont plus nombreuses aujourd'hui, elles ne doivent pas nous faire oublier que la fête a en plus ce caractère convivial et familial. Cet esprit fait aussi partie de l'héritage cher aux Bretons.

Le cœur que les Plouaysiens mettent dans la préparation et la participation à toutes ces fêtes est un gage de transmission à nos enfants de ce savoir-vivre, complément indispensable du savoir-faire.

Bien amicalement.

Jacques LE NAY
Député Maire

Budget Primitif

Exercice 1993

FONCTIONNEMENT

Les dépenses totales sont inférieures au budget 1993 de 4 % et diminuent par rapport à l'année précédente de 6 %.

→ Les diminutions les plus importantes par rapport à 1992 :

- ♦ Gestion générale - 20 %
- ♦ Frais financiers - 22 %
- ♦ Financement assainissement et Z.I. - 54 %

→ Quelques rubriques en augmentation normale par rapport à 1992 :

- ♦ Le personnel
- ♦ Les subventions



Les recettes sont stables par rapport à 1992, elles sont aussi approximativement égales au budget.

Les dotations de l'Etat et les contributions directes qui, ensemble représentent près de 90 % des ressources, augmentent de 3 %.

Les subventions diminuent de 32 % comme prévu au budget.

En conséquence, l'épargne brute a augmenté de 15 % par rapport à 1992, atteignant 1/4 du budget de fonctionnement.

INVESTISSEMENT

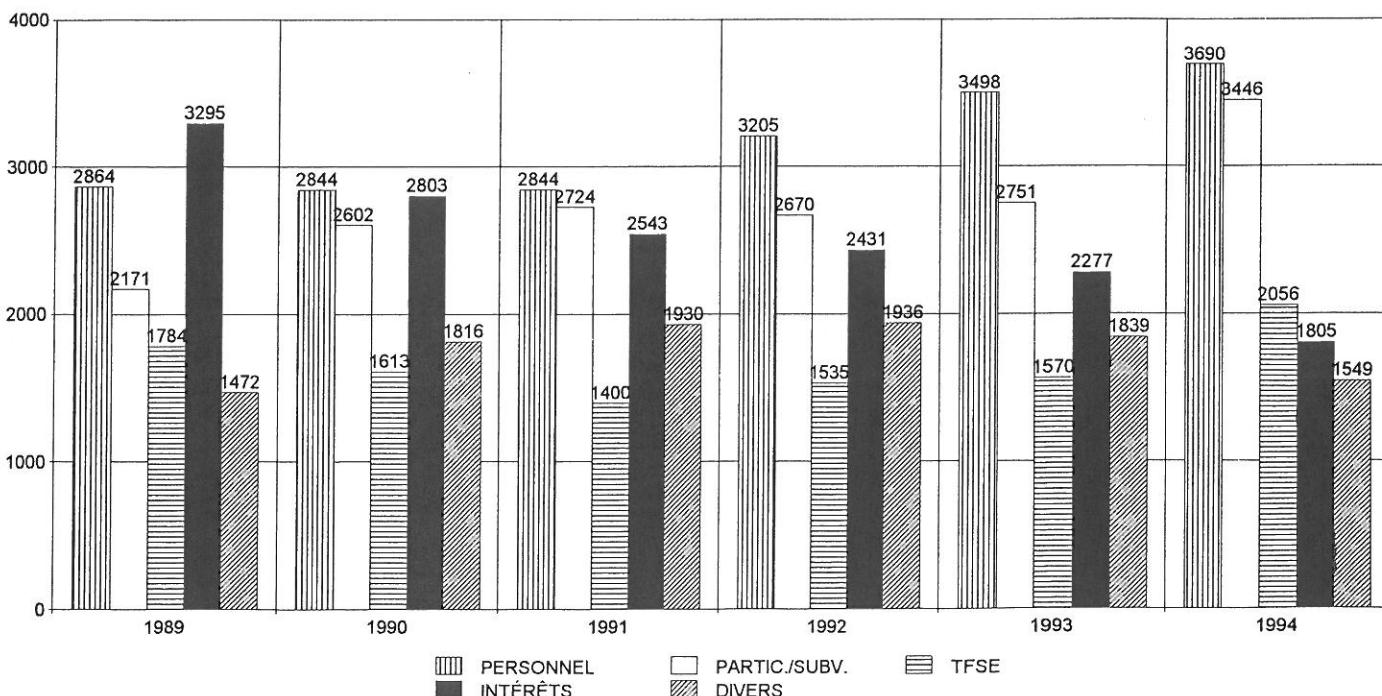
60 % des travaux prévus ont été terminés dans l'année 1993, le reste est en cours.

Les programmes les plus importants ont été la rénovation de l'église et de logements sociaux ainsi que les travaux d'entretien des bâtiments communaux, de l'école et de la voirie communale.

DÉPENSES de FONCTIONNEMENT

EVOLUTION (en Milliers de Frcs)

→ Hors financement Z.I. et assainissement



BUDGET PRIMITIF

I - FONCTIONNEMENT

Les dépenses totales sont sensiblement égales au budget 1993 et en hausse de 6 % par rapport aux dépenses réelles de 1993.

Les variations essentielles :

↗ En hausse :

- Travaux d'entretien + 31 %
- Participations à charges intercommunales + 58 %
- Subventions + 12%
- Financement du service eaux - assainissement + 40 %

↘ En baisse :

- Gestion générale communale - 29 %
- Frais Financiers - 11 %

Les recettes sont approximativement égales à celles du budget 1993 et légèrement inférieures aux recettes réelles de 1993.

Les dotations de l'Etat augmentent de 1,1 %.

Les contributions directes augmentent de 2,2 % avec des taux d'imposition identiques à 1993.

En conséquence, l'épargne brute prévue baisse légèrement mais représente encore 24 % du budget

II - INVESTISSEMENT

En hausse importante par rapport à 1993.

Les programmes majeurs :

- | | |
|-------------------------------------|----------------|
| ♦ Réserves foncières | 1,3 Million F |
| ♦ Réfections de bâtiments communaux | 2,6 Millions F |
| ♦ Eaux pluviales et voiries | 2,6 Millions F |
| ♦ Deuxième Salle de Sports | 0,9 Million F |

Le financement de ces programmes nécessitera des emprunts nouveaux à hauteur de 6 millions de Francs qui déborderont sur l'année 1995, dont 2 millions seront financés par l'épargne nette réalisée par la commune.

III - LA DETTE EN DÉBUT D'ANNÉE 1994

- | | |
|---------------------|---------------|
| • Commune | 19 millions F |
| • Assainissement | 2 millions F |
| • Zone Industrielle | 2 millions F |

TOTAL 23 millions F

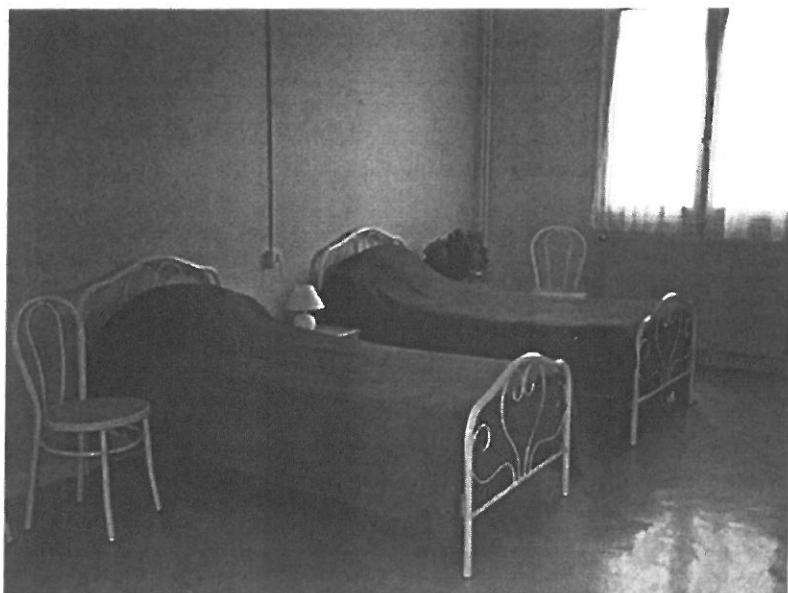
L'annuité de la dette totale s'élève à 4,5 millions.

RATIOS COMPARATIFS

Tranche 5 000 - 10 000 habitants

	FRANCE 1991	BRETAGNE 1991	PLOUAY 1993
Dépenses Réelles FONCTIONNEMENT			
Population	3 566	3 256	2 544
Frais PERSONNEL			
Dépenses FONCTIONNEMENT %	41,1	39,3	27,5
Transferts reçus			
Recettes FONCTIONNEMENT %	31,9	32,9	36,6
Recettes fiscales			
Recettes totales FONCTIONNEMENT %	57,1	55,5	58,7
Produits des 4 taxes			
Population F / habitant	1 924	1 784	1 579
Epargne brute			
Recettes réelles de FONCTIONNEMENT %	16,7	16,7	26,6
Endettement total			
Population F / habitant	5 175	5 556	4 442

accueil temporaire des personnes âgées



*Ouverture
le 1er Juillet 94*

*Résidence
Louis Ropert
3, allée des Tilleuls
56240 PLOUAY*



Un appartement meublé, au rez-de-chaussée de la Résidence, sera mis à la disposition des personnes âgées habituellement hébergées dans leurs familles lorsque celles-ci s'absentent pour des séjours de courtes durées (1 jour à 3 mois pour événements familiaux, hospitalisations, vacances, etc...)

TARIF : 226 Francs par jour

Ce prix comprend :

- ◆ l'hébergement,
- ◆ les repas,
- ◆ la fourniture des draps,
- ◆ l'entretien de l'appartement,
- ◆ l'animation,
- ◆ la présence permanente du personnel nuit et jour.



Pour de plus amples renseignements

97 33 30 85

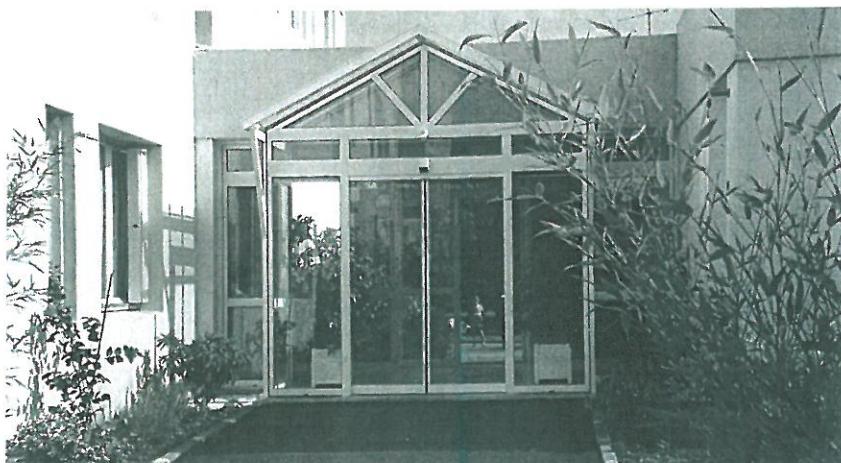
Les aides à domicile en formation



- 13 aide-ménagères et auxiliaires de vie préparent le certificat d'aptitude aux fonctions d'aide à domicile (équivalence CAFAD).
- Le stage théorique a débuté le 18 mai au Collège Marcel Pagnol de Plouay.
- Le stage théorique se déroulera tout au long de l'année auprès des différents publics (personnes handicapées, familles, personnes âgées).
- Cette formation permettra d'accroître la qualification des intervenants à domicile pour un meilleur service rendu aux usagers, lequel demande une attention particulière portée à la personne, à ses besoins, à ses attentes.

TRAVAUX au Foyer-Résidence "Louis Ropert"

Installation d'une porte automatique facilitant l'accès de la Résidence aux personnes handicapées.



➤ *Savez-vous que...
Savez-vous que ...*

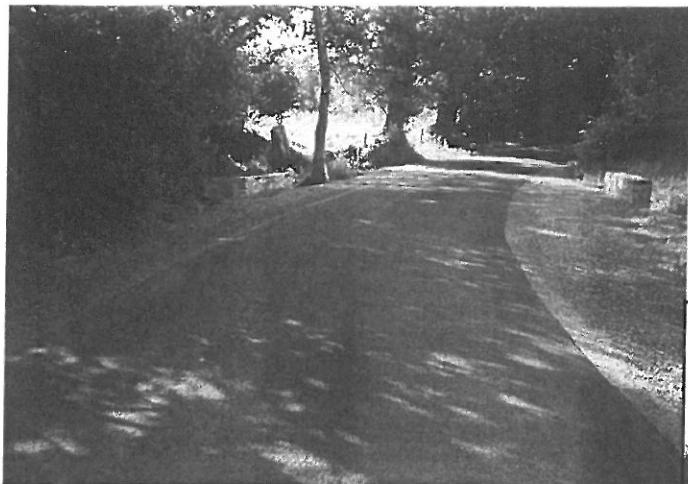
EMPLOIS FAMILIAUX AUGMENTATION DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT

En 1994, le montant de la réduction d'impôt pour l'emploi de salariés par des particuliers se faisant aider à leur domicile est égal à 50 % des sommes réellement dépensées en 1993 dans la limite de 26 000 F au lieu de 25 000 F.

La réduction d'impôt peut donc s'élever au maximum à 13 000 F (au lieu de 12 500 F).

TABLEAU DE BORD au 1er Janvier 1994

<input type="checkbox"/> Minimum vieillesse mensuel :	
► Personne seule	3 193,58 F
► Ménage	5 729,17 F
<input type="checkbox"/> Allocation aux handicapés par mois	3 193,58 F
<input type="checkbox"/> Forfait hospitalier	55 F



Le Pont Simon



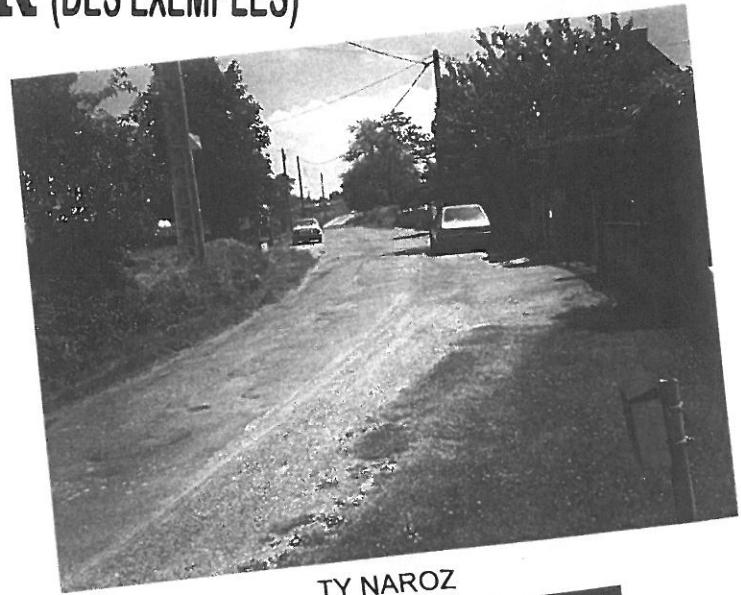
KERDALVÉ

LA PRÉPARATION DES VOIES À RÉNOVER (DES EXEMPLES)

Electrification du Château



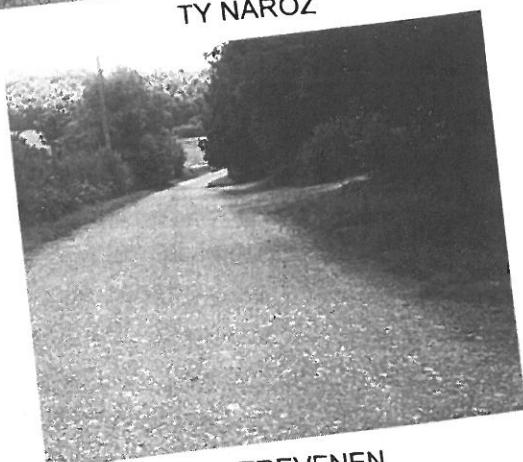
Route du Rohic



TY NAROZ



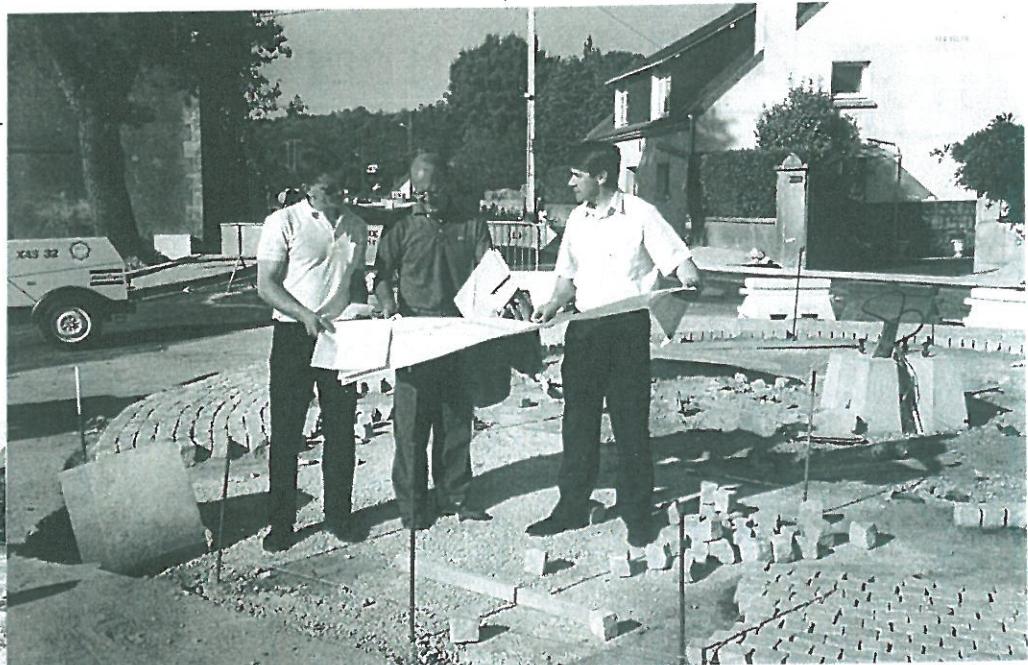
Lottissement de KERHOUANT



TREVENEN

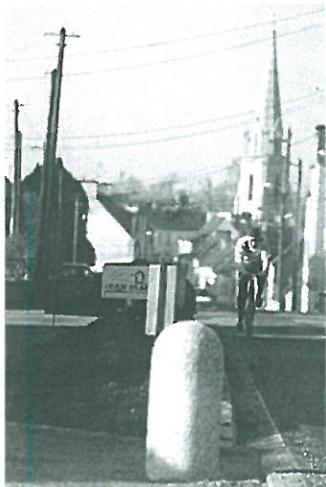
Travaux

LE GIRATOIRE
DE LA
RUE DES SAPINS

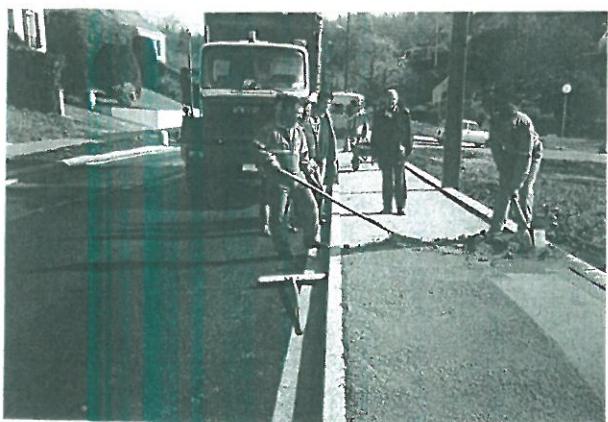


Jacques LE NAY, Député Maire,
sur le chantier en compagnie de
Jeannot GUILLEMOT, son adjoint,
et Jean-Luc LE GOURRIÉREC,
responsable des Services Techniques

RUE DE KERVELINE



Des bornes en granit de KERMANDU



La mise en service des trottoirs



Le fleurissement et le revêtement de voie

UNE DYNAMIQUE POUR L'ÉCONOMIE DE LA RÉGION DE PLOUAY



A PLOUAY, le 26 avril, sous la présidence de Monsieur Jacques LE NAY, Député-Maire et de Monsieur GUILLOT, Sous-Préfet, 400 personnes ont participé à une réunion sur le développement économique de notre Région.

L'initiative a été appréciée et a permis aux institutionnels (Chambres d'Agriculture, de Commerce, des Métiers), aux collectivités territoriales (Conseils Général, Régional) et aux organismes spécialisés (SODIE, ANPE, etc...) de répondre à nos interrogations tout en mesurant concrètement la volonté d'agir du Pays de PLOUAY.

Voici le rapport introductif expliquant l'objectif de la démarche entreprise, présenté par Jean LE GAL avant les témoignages des acteurs économiques locaux (agriculteur, artisan, commerçant, industriel, responsable associatif).

NOTRE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Au mois de septembre 1993, les **7 communes** du **SIVOM** de la Région de PLOUAY (**BUBRY, CALAN, CLÉGUER, INGUINIEL, QUISTINIC, LANVAUDAN et PLOUAY**), soit un bassin de vie de plus de 16 000 habitants, ont pris la décision de porter un effort tout particulier sur une dynamique locale de développement économique.

En pratique, un groupe de travail composé de représentants de chaque commune fonctionne et essaie de mettre en place une démarche globale. Celle-ci se développe en 2 axes principaux, cherchant à rendre complémentaires et cohérentes les actions de nos différentes communes au travers du SIVOM et les initiatives de chacun de nous.

Le premier axe est habituel : il s'agit d'apporter les éléments nécessaires au développement de l'activité économique, c'est-à-dire l'accompagnement de l'existant ou l'aide à ce qui pourrait être créé.

Le second axe est novateur : nous pensons que le moteur de cette démarche, c'est chacun de nous. Nous sommes les acteurs principaux de notre propre développement.

1.

L'ACCOMPAGNEMENT DE L'EXISTANT

C'est notre rôle de collectivité locale de veiller à ce que les infrastructures soient les plus performantes possibles. Pour cela, les besoins et les évolutions doivent être bien identifiés.

Notre région a des forces réelles. Quelques repères :

- ◆ une agriculture (+ de 500 exploitations agricoles dont 130 jeunes) et un secteur agro-alimentaire dynamique qui peut se développer.
- ◆ un savoir-faire artisanal réputé dans plusieurs métiers, notamment dans le bâtiment.
- ◆ un commerce actif et dynamique.
- ◆ etc...

Il existe donc des potentiels réels, pour cela il faut continuer à faire évoluer favorablement les équipements : **l'amélioration des axes de communication** revêt une grande importance :

→ *L'axe Lorient-Roscoff, dans sa portion Plouay-Lorient arrive à saturation.*

→ *L'aménagement des routes du Finistère-sud via Quimperlé vers Pontivy et vers Baud (RN 24), etc...*

Nous avons l'avantage de disposer d'un ensemble de **plusieurs zones artisanales communales** capables de recevoir, dans de bonnes conditions, des activités qui ne nécessitent pas de vitrine commerciale ou d'équipements lourds. Elles permettent de conserver sur place des emplois de proximité qui sont bien utiles à nos communes rurales. Le Parc d'Activités de Restavy peut accueillir des projets plus importants ou ayant besoin d'équipements plus conséquents.

Bien sûr notre réflexion est d'arriver à trouver un **équilibre harmonieux** de cet ensemble, car la concurrence est vive, notamment avec les nombreux sites qui se multiplient le long des 4 voies ou dans la proche agglomération lorientaise. Ceci n'est pas forcément une bonne notion en aménagement du territoire, mais le fait existe et l'ignorer n'est pas la bonne solution.

“ L'objectif est de réussir à retenir ce qui existe chez nous et à offrir les meilleures conditions de développement possibles à toute activité qui peut se trouver dans un secteur porteur...”



Mr. DURAND, Mr. GUILLOT, Sous-Préfet de Lorient,
Mr. LE NAY, Député Maire, Mr. DERROT, Conseil
Régional de Bretagne.

Il y a un travail de fond à faire pour déterminer les complémentarités à développer. En effet, penser seulement à un développement de l'agro-alimentaire ne serait pas la meilleure approche. S'il est évident que c'est dans cette direction que nous avons des atouts, nous regretterions plus tard peut-être de ne pas avoir pensé à une diversification de nos activités.

Nous devons approfondir toutes nos potentialités et par exemple le **domaine du tourisme** est à explorer.

Ceci est une préoccupation pour l'avenir mais aujourd'hui des réalisations sont à notre portée. Certaines activités ont leur place chez nous et elles n'existent pas ou de manière incomplète (par exemple, le récent travail fait à Plouay dans le cadre de l'OPARCA a fait apparaître qu'il manquait un cordonnier-sellier, cette lacune est aujourd'hui comblée). En creusant un peu, nous trouverons certainement d'autres choses. Quelquefois, il s'agit d'un complément à ce qui existe déjà. Cela peut être un rayon supplémentaire ou plus spécialisé ou encore un service un peu différent.

Nous pouvons apporter une aide par une information judicieuse et appropriée qui permettra d'orienter vers les personnes et organismes dont le rôle est d'accompagner la réalisation d'un projet. Nous en parlerons au cours du débat avec les spécialistes qui ont bien voulu répondre favorablement à notre invitation.

Nous avons aussi la possibilité de communiquer et de faire valoir notre région de PLOUAY, c'est ce que nous faisons ce soir. Il est possible de travailler cet aspect et d'avoir une stratégie qui permette de nous faire connaître à l'extérieur et de compléter les secteurs qui existent déjà. C'est en somme une approche globale qui nous permet d'accentuer nos réalités propres ou de promouvoir un point particulier que nous souhaitons voir développer. Cela pourrait être par exemple le tourisme en complément à ce que fait l'Office du Tourisme.

Nous avons des atouts à faire valoir. Je citerai au passage l'existence des vallées du Blavet et du Scorff, Poulfetan, l'église de Calan, Lanvaudan, les vestiges archéologiques d'Inguiniel, le domaine de Ménéhouarne, etc...



Elus et participants : tous acteurs du développement économique

2.

NOUS SOMMES ACTEURS DE NOTRE DÉVELOPPEMENT

C'est chacun de nous. Dans l'endroit où nous nous trouvons, nous sommes et pouvons être des acteurs efficaces de notre développement.

Par notre **propre initiative**, en faisant fonctionner le secteur où nous sommes, le mieux possible. De ce côté-là, force est de reconnaître que **nous bénéficiions d'une image et d'une notoriété fortes dans plusieurs domaines** : l'artisanat, le commerce, l'agriculture et les services.

Nous pouvons encore les **développer et être des ambassadeurs** de notre région sivomale. Cela ne tient qu'à nous et si nous ne le faisons pas, personne ne le fera à notre place. Nous pouvons être soit **porteur d'un projet, soit en avoir connaissance**. Dans ce dernier cas, il est important de le savoir suffisamment tôt. En effet, lorsqu'un porteur de projet décide de passer à la réalisation, en général le moment du choix pour le lieu de l'implantation est court. Pour cela, il est intéressant d'être présent au bon moment, sachant que les critères de choix sont en premier lieu économiques, mais que le côté sentimental joue un rôle non négligeable si nous savons valoriser nos atouts.

La synthèse de la réunion a été faite par Monsieur Pierre DURAND, Directeur de l'**Institut franco-japonais de Management de RENNES**. Il soulignait la confiance en l'avenir de la région mais aussi la conscience que cela ne serait pas forcément facile.

C'est à lui que nous avons confié un travail d'aide dans notre démarche. Il apporte la méthodologie pour une étude plus approfondie de notre réalité économique locale. Celle-ci est assurée depuis début juin par trois étudiants qui collectent et ordonnent toutes les informations utiles auprès des acteurs économiques locaux et extérieurs.

Cette étude est indispensable pour prendre les orientations souhaitables pour l'avenir.

"Notre ambition est de structurer un réseau qui peut être constitué à partir de nos relations professionnelles, associatives ou familiales."

Nous pensons que dans notre région, nous avons un **potentiel de prescripteurs** : ceux qui, pour diverses raisons, viennent de l'extérieur et choisissent d'y avoir un pied à terre ; ceux qui, formés ici, travaillent dans d'autres contrées. Un nombre non négligeable a fort bien réussi et il serait bon de les connaître et de bénéficier de leur regard, de leurs apports et de leurs expériences.

Nous n'avons pas de complexes à avoir. Car, il faut le savoir, l'extérieur nous perçoit comme des personnes réfléchies, prudentes certes, mais très professionnelles et pour cela nous inspirons **confiance**.

Il n'est pas rare d'entendre dans les alentours que lorsque la Région du Pays de Plouay organise quelque chose, c'est un gage de réussite. Cette image très forte est due à **l'engagement bénévole** qui est une réalité vivante chez nous dans le domaine associatif. C'est le moteur de réalisations comme le village de Poulfetan à Quistinic, les animations commerciales, le Grand Prix de Plouay et les nombreuses manifestations sportives ou autres qui ont lieu sur notre territoire et qui ont un impact beaucoup plus large.

Vous l'avez compris, c'est un vaste chantier qui est ouvert, où **CHACUN DE VOUS A UN RÔLE DE PREMIÈRE PLACE À JOUER**, soit au niveau de l'initiative individuelle, soit en étant *acteur de notre promotion, soit en ayant un rôle d'ambassadeur*.



Mr. GUEGAN, commerçant, Mr. LE BRUCHEC, artisan, Mr. GUILLEMOT, agriculteur, Mr. GRANVALET, chef d'entreprise, Mr. LE ROUX, directeur de la SABCO.

Démarches Administratives

13

	Où s'adresser ?	PIÈCES À FOURNIR 		
MARIAGE	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Extrait d'acte de naissance de chacun des 2 fiancés (validité moins de 3 mois) à la date du mariage ♦ Certificat médical prénuptial (validité moins de 2 mois à la date de la publication) ♦ Attestation de domicile (domicilié dans la commune pour l'un des 2 depuis 1 mois) 		
CERTIFICAT DE COMCUBINAGE	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pièces d'identité ♦ Attestation de vie maritale 		
RECENSEMENT MILITAIRE	Mairie	Livret de famille des parents dans le 1er mois du trimestre suivant les 17 ans		
OMISSION DU RECENSEMENT	Mairie	Pièce d'identité ou livret de famille pour signalement d'office		
INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Avoir 18 ans ♦ Justificatif du domicile récent ♦ Pièce d'identité ou livret de famille ♦ Attestation d'hébergement par une tierce personne ♦ Procuration si la personne ne peut se déplacer ♦ Penser à faire votre changement d'adresse pour tous cas de figure de déménagement 		
EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE	Mairie du lieu de naissance DOM-TOM Ministère Départemental et Territoire d'Outre-Mer Service Etat Civil 27, rue Oudinot PARIS 17e	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Enveloppe timbrée avec votre adresse ♦ Indiquer date de naissance, nom et prénoms ♦ Si vous le connaissez, indiquez votre numéro d'acte de naissance <ul style="list-style-type: none"> { Français nés à l'étranger : Ministère { des Relations Extérieures BP 1056 { 44035 NANTES 		
FICHE D'ETAT CIVIL FAMILIALE INDIVIDUELLE	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Livret de famille ♦ Carte nationale d'identité ♦ Extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois 		
CARTE GRISE	Sous-Préfecture de LORIENT ou Mairie	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Justificatif de domicile ♦ Demande de certificat d'immatriculation du véhicule ♦ Certificat de non-gage si changement de département ♦ Enveloppe timbrée ♦ Timbre fiscal 		
CERTIFICAT DE NON GAGE	Sous-Préfecture LORIENT ou Préfecture VANNES	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Photocopie de la carte grise ♦ Enveloppe timbrée à votre adresse 		
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ	Mairie Selon situation.....	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="vertical-align: top; width: 50%;"> <ul style="list-style-type: none"> ♦ 2 photos ♦ 1 timbre fiscal à 115 F ♦ 2 justificatifs de domicile ♦ Ancienne carte d'identité ♦ Livret de famille </td> <td style="vertical-align: top; width: 50%;"> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Copie intégrale de l'acte de naissance ♦ Autorisation parentale ♦ Copie intégrale du jugement du divorce ♦ Attestation de perte ou de vol ♦ Décret de naturalisation </td> </tr> </table>	<ul style="list-style-type: none"> ♦ 2 photos ♦ 1 timbre fiscal à 115 F ♦ 2 justificatifs de domicile ♦ Ancienne carte d'identité ♦ Livret de famille 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Copie intégrale de l'acte de naissance ♦ Autorisation parentale ♦ Copie intégrale du jugement du divorce ♦ Attestation de perte ou de vol ♦ Décret de naturalisation
<ul style="list-style-type: none"> ♦ 2 photos ♦ 1 timbre fiscal à 115 F ♦ 2 justificatifs de domicile ♦ Ancienne carte d'identité ♦ Livret de famille 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Copie intégrale de l'acte de naissance ♦ Autorisation parentale ♦ Copie intégrale du jugement du divorce ♦ Attestation de perte ou de vol ♦ Décret de naturalisation 			
PASSEPORT	Mairie Selon situation.....	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="vertical-align: top; width: 50%;"> <ul style="list-style-type: none"> ♦ 2 photos récentes ♦ 1 timbre fiscal à 350 F ♦ 2 justificatifs de domicile (facture : EDF, eau, téléphone, loyer, carte de Sécurité Sociale) ♦ Ancien passeport ♦ Carte nationale d'identité en cours de validité ♦ Livret de famille </td> <td style="vertical-align: top; width: 50%;"> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Autorisation parentale ♦ Jugement de divorce (copie intégrale) ♦ Attestation de perte ou de vol </td> </tr> </table>	<ul style="list-style-type: none"> ♦ 2 photos récentes ♦ 1 timbre fiscal à 350 F ♦ 2 justificatifs de domicile (facture : EDF, eau, téléphone, loyer, carte de Sécurité Sociale) ♦ Ancien passeport ♦ Carte nationale d'identité en cours de validité ♦ Livret de famille 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Autorisation parentale ♦ Jugement de divorce (copie intégrale) ♦ Attestation de perte ou de vol
<ul style="list-style-type: none"> ♦ 2 photos récentes ♦ 1 timbre fiscal à 350 F ♦ 2 justificatifs de domicile (facture : EDF, eau, téléphone, loyer, carte de Sécurité Sociale) ♦ Ancien passeport ♦ Carte nationale d'identité en cours de validité ♦ Livret de famille 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Autorisation parentale ♦ Jugement de divorce (copie intégrale) ♦ Attestation de perte ou de vol 			
LIVRET DE FAMILLE	Mairie du mariage	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Duplicata à demander à la mairie du domicile qui fait le nécessaire 		
PERMIS DE CHASSE	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Imprimé à prendre à la mairie pour passer l'examen ♦ Accomplir les formalités prévues (mairie/préfecture) 		
DÉCLARATION DE DÉCÈS	Mairie du lieu du décès	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="vertical-align: top; width: 50%;"> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Livret de famille ♦ Certificat de décès </td> <td style="vertical-align: top; width: 50%;"> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Dans les 24 heures qui suivent le décès </td> </tr> </table>	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Livret de famille ♦ Certificat de décès 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Dans les 24 heures qui suivent le décès
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Livret de famille ♦ Certificat de décès 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Dans les 24 heures qui suivent le décès 			
DÉCLARATION DE NAISSANCE	Mairie du lieu de naissance	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="vertical-align: top; width: 50%;"> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Livret de famille ou carte d'identité ♦ Certificat du praticien </td> <td style="vertical-align: top; width: 50%;"> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Dans les 3 jours qui suivent la naissance </td> </tr> </table>	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Livret de famille ou carte d'identité ♦ Certificat du praticien 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Dans les 3 jours qui suivent la naissance
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Livret de famille ou carte d'identité ♦ Certificat du praticien 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Dans les 3 jours qui suivent la naissance 			
EXTRAIT D'ACTE DE DÉCÈS	Mairie du lieu de décès	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Date du décès, nom, prénoms (nom de jeune fille éventuellement) ♦ Joindre une enveloppe timbrée avec votre adresse 		
EXTRAIT D'ACTE DE MARIAGE	Mairie du lieu de mariage	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Indiquer la date du mariage, nom, prénoms ♦ Joindre une enveloppe timbrée avec votre adresse 		

Les Amis du Jumelage



Du 24 au 31 mai, une délégation forte de 55 habitants de KÜPS a rendu visite à ses amis de PLOUAY. En effet, 42 Plouaysiens s'étaient rendus dans cette ville en juillet 93 et des liens d'amitié avaient été noués.

Ce fut une semaine riche en découvertes : la Pointe du Raz, Concarneau, Locronan, Carnac, Quiberon, Hennebont, Le Faouët, Plouay, l'Île d'Houat. De nombreuses manifestations amicales avaient été organisées : soirée bavaroise avec un orchestre typique de KRONACH, soirée tennis de table, pot par la chorale, accueil par la Municipalité. Témoins de leur venue, 7 tilleuls franconiens ont été plantés en bordure du petit étang dans le parc de Ménéhouarne, 7 tilleuls comme 7 châteaux (à KÜPS) et 7 chapelles (à PLOUAY).

♪ QUI VEUT ALLER À KÜPS ?

Départ vendredi 26 août à 19 h. Retour dimanche 4 septembre à 13 h.

Visites de HEIDELBERG - BAYREUTH - WEIMAR - Suisse Franconienne.

Fête de la vieille ville (ALTSTADTFEST) à KRONACH.

Prix : 700 F environ (hébergement en familles)

☎ Paulette CARRÉ 97 33 30 71
Suzelle BIERNAT 97 33 19 05

♪ QUI VEUT ALLER À PERSHORE ?

Départ mardi 25 octobre à 19 h.

Retour lundi 31 octobre à 9 h

(programme non encore établi)

☎ Pierre MAILLET 97 33 33 26
René BOLLORÉ 97 33 38 05



KÜPS est une communauté urbaine de 7 500 habitants dans la vallée de RODACH. Autour du noyau central, centre de négoce autrefois indépendant, se sont greffées des communes plus rurales. Située en Haute Franconie (*extrême nord de la BAVIÈRE*), KÜPS se trouve à la transition entre la forêt de Franconie-Thuringe et la vallée du Main, dans une région de collines (de 291 m à 518 m) très touristique. La ligne ferroviaire MUNICH-BERLIN passe par KÜPS. BAYREUTH est située à 40 km, COBOURG à 30 km. La voie rapide de Franconie verra bientôt le jour et KÜPS aura une situation optimale sur tous les grands axes de circulation. Une zone industrielle de 14 ha favorise l'implantation d'entreprises non polluantes. Uniquement

tournée vers la manufacture de porcelaine, elle essaie de s'ouvrir sur d'autres branches.

PERSHORE est une commune de 8 500 habitants située dans le comté de HEREFORD et WORCESTER sur les rives de l'AVON. La ville de BIRMINGHAM se trouve à environ 50 km et, toutes proches, on trouve CHELTENHAM, GLOUCESTER, STRATFORD UPON AVON (*la ville de Shakespeare*). La ligne de chemin de fer reliant LONDRES et WORCESTER passe par PERSHORE. PERSHORE est un centre d'affaires, une bonne part de son activité est axée sur la culture des fruits et légumes. Son ancienne abbaye attire de nombreux visiteurs.

NOTEZ- LE

DÉPART EN RETRAITE

Gérard TANGUY a commencé sa carrière dans la Marine Nationale de 1957 à 1962, et sert en Algérie où il obtient une citation du Régiment.

Après l'école de gendarmerie de Chatellerault, il est muté à St-Servan, puis en Algérie et à la brigade de Gouarec. Plusieurs affectations dans le Finistère le mènent à PLOUAY où il était apprécié depuis 3 ans.

Il est titulaire de la Médaille Militaire, Croix de la Valeur Militaire avec étoile de bronze, Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre avec agrafe Algérie et Médaille de bronze de la Défense Nationale.



DÉPART DE 3 POMPIERS VOLONTAIRES

Yves KERNEC a passé 26 ans au service du corps des Sapeurs Pompiers de PLOUAY.

Entré le 1er janvier 1967, Caporal en 1978.

Joachim GUILLEMOT fait partie du corps depuis mars 1974 et est passé Sergent Chef en janvier 1994.

Médaille de Bronze de l'UDSP.

Va recevoir la médaille d'Argent du Ministère de l'Intérieur.

Denis LOY est entré au corps en 1974 et est Caporal depuis 1978.

Médaille de bronze de l'UDSP.

Médaille du Ministère de l'Intérieur en 1993.



NOTRE DERNIER "POILU"

En ce jour historique du 18 juin, une foule nombreuse a accompagné Jacques LOY qui s'est éteint à l'âge de 96 ans. Une longue vie jalonnée de souvenirs d'événements souvent tragiques qui l'ont mené de Saint-Sauveur jusqu'à la Turquie en passant par le Chemin des Dames et le Liban.

Fait prisonnier en mai 1918 au Chemin des Dames, il pourra rentrer en Bretagne le 24 décembre de la même année. Rappelé sous les drapeaux, il sera intégré au Corps expéditionnaire français en Asie Mineure puis à Beyrouth et sera enfin rendu à la vie civile le 14 juillet 1919.

Il épousera Jeanne-Marie Hello en 1925. Ils auront 7 enfants. Depuis 1959 il était installé à Plouay où il jouissait de l'estime de tous. C'est une partie de la mémoire de Plouay qui s'en est allée.

CONCOURS

Le nombre de participants au Concours des Villes et Villages fleuris s'élevait :

- en 1958 à 600
- en 1993 à... 10 000 !

QUELQUES CHIFFRES

♦ En l'an 2000, il y aura 12 millions de personnes de + 60 ans en France.

♦ Il existe en France actuellement :

- ⇒ 7 500 lois
- ⇒ 82 000 décrets d'application
- ⇒ 21 000 règlements européens
- ⇒ 15 000 circulaires

♦ Le Journal Officiel est passé de 7 000 pages en 1976 à 17 000 pages en 1991.

♦ La population moyenne d'une commune française est de 1 522 habitants.

□ RFA	7 165
□ Pays-Bas et Danemark	1 800
□ Grande-Bretagne	104 220

♦ La France a autant de communes que les 11 autres pays de la Communauté réunis.

□ 28 644 communes de	- 1 000 habitants
□ 26 000 communes de	- 700 habitants
□ 3 029 villages de	- 500 habitants

♦ L'Etat Civil fêtera en septembre 1994 ses 202 ans. C'est la loi du 20 septembre 1792 qui l'a institué, sa tenue étant jusqu'alors le privilège du Clergé.

ECONOMIE**Ouverture de la Crêperie TY AR VRO**

40 r. Paul Ihuel ☎ 97 33 16 01

Changement de gérant à "LA CONFIANCE"

Poissons - Fruits - Légumes - 2 place de l'Eglise ☎ 97 33 31 55

Mr. Mme LE SAUSSE succèdent à **Mr. Mme NIGNOL****Serge SAINTOT** succède à Raphaël MORVAN

AUTO-ECOLE 3 rue de la Libération ☎ 97 33 31 74

Mr. SAINTOT est agréé conduite accompagnée

Mr. Mme PLUNIAN Thierry succèdent à **Mr. Mme AYOUL**

Boulangerie 13 r. Paul Ihuel ☎ 97 33 35 46

Mr. Mme FLEGEAU J.P. succèdent à **Mr. Mme LE GALLOUDEC**

Boulangerie 21, r. des Alliés ☎ 97 33 32 12

P.Y. COBIGO et L. LE BADEZET succèdent à **Mr. Mme UBEDA**

"Café de la Gare" 1 r. de la Chaumière ☎ 97 33 39 55

VIE ASSOCIATIVE*A la présidence du Club de l'Amitié***Antoine GUENNEC**, Kerfontaine
succède à Roger LE GAL**Parents d'Elèves**
de l'Ecole de Musique
Jacques LE VEN,
8 r. de la Sapinière MESLAN**A.C.P.G.**
Pierre GIBIER, 4 rue des Noisetiers
succède à Maître Pierre LE GALLO*Nouvelle Association : SCORFF VTT*
Président Didier FORLOT,
30 rue des Alliés**Comice Cantonal**

Le 3 septembre 1994, le Comice Cantonal se déroulera au parc de Ménéhouarne. A la présentation habituelle de qualité de l'élevage cantonal s'ajoutera un concours hippique. Une nouveauté sera proposée à partir de la reconstitution sur le thème de la ferme avec ses animaux. Tous les scolaires du primaire du Canton ont été sollicités pour faire un dessin sur ce sujet. Une exposition de tous leurs chefs-d'œuvre aura lieu dans le cadre du Comice.

LE BRUIT

Le bruit figure au nombre des nuisances les plus mal ressenties par la population car il atteint chacun dans son droit fondamental à la tranquillité et au repos.

Le bruit devient une véritable agression pour certains à cette époque de l'année où les fenêtres sont grandes ouvertes, où les fêtes se multiplient ici et là et où les uns et les autres tondent les pelouses, utilisent des appareils pour éloigner les oiseaux ... L'été, qui est la période privilégiée du repos, se trouve donc aussi être paradoxalement celle où le phénomène **bruit** est le plus redouté.

Or, il existe une législation et une réglementation qui permettent d'obtenir des améliorations dans un certain nombre de cas : dispositions de l'article L 131.2 du code Communes, alinéa 2 : « Atteintes à la tranquillité publique ».

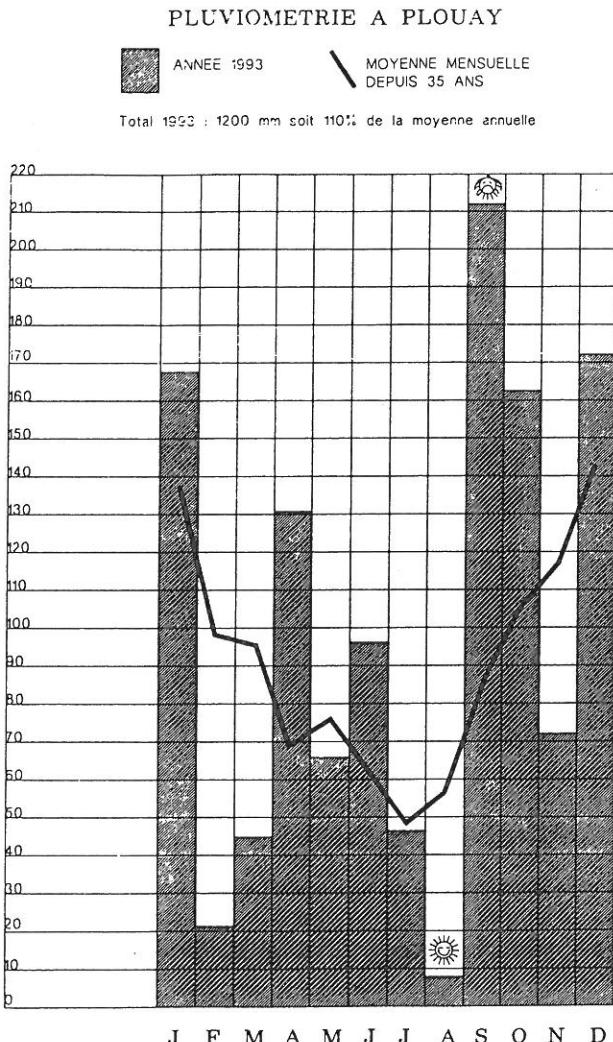
A ce titre, l'autorité de police peut enjoindre les personnes qui sont à l'origine de nuisances pour le voisinage de se conformer aux textes applicables ou de prendre toutes mesures appropriées pour faire cesser la gêne.

Par ailleurs, je vous rappelle également que deux arrêtés préfectoraux, l'un en date du 26 juin 1990, l'autre en date du 3 mars 1993, règlementent, voire interdisent sur l'ensemble du territoire départemental un certain nombre d'activités, qu'elles soient personnelles ou professionnelles, telles l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore, l'emploi des tondeuses à gazon, etc...

Les moyens existent donc pour faire que l'ensemble de nos concitoyens subissent le moins d'agressions sonores possible et je vous demande de les utiliser aussi souvent que cela s'avère nécessaire.

(Extrait d'une note du Préfet aux maires du Morbihan).

Pluviométrie à Plouay



NOVEMBRE 1993

Doux jusqu'au 6, froid après le 14 avec gelées, neige le 22. Précipitations surtout entre le 9 et le 14 puis les 29 et 30. Total 71,7 mm, soit 60 % de la normale du mois (déficitaire).

DÉCEMBRE 1993

Douceur et nombreux coups de vent successifs. Quantité de pluie excédentaire avec 171,8 mm, soit 122 % de la moyenne.

→ ANNÉE 1993

Total de la pluviométrie : 1 200 mm, soit 110 % de la moyenne annuelle depuis 1958.

JANVIER 1994

Pluvieux et relativement doux avec quelques jours de froid les 5, 6, 7, 17 et 18. Précipitations excédentaires avec 192 mm, soit 139 % de la moyenne.

FÉVRIER 1994

Doux, pluvieux, plusieurs gelées nocturnes et quelques flocons le 15. Précipitations très excédentaires avec 171,2 mm, soit 173 %.

MARS 1994

Doux, pluies fréquentes mais faibles. Total déficitaire avec 75,2 mm, soit 79 %.

AVRIL 1994

Pluies abondantes du 1 au 10. Froid du 12 au 17. Chaleur exceptionnelle du 28 au 30. Précipitations excédentaires avec 106,2 mm, soit 152 % de la moyenne du mois.

MAI 1994

Mois sans excès de chaleur et très pluvieux, vent assez fort en fin de mois. Précipitations fréquentes et très fortes le 16. Total du mois 192,2 mm, soit 254 % de la moyenne.

*Dur, dur, quand on est petite,
d'aller à l'école sous la pluie !*

MOYENNE MENSUELLE POUR L'ANNÉE 1993

LE TRANSPORT SCOLAIRE PAR JOUR

DÉPARTEMENT PLOUAY

Nombre d'enfants transportés	40 000	2 236
Nombre de cars	1 000	41
Points d'arrêts	15 000	858
Km parcourus	95 000	2 239
→ Chaque année, 3 à 4 enfants accidentés.		



♦ du 01 DÉCEMBRE 1993 au 31 MAI 1994 ♦

NAISSANCES

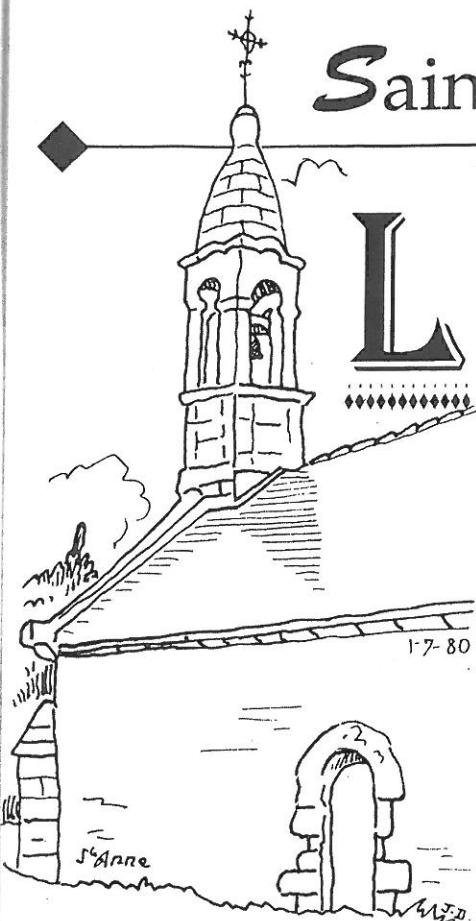
24/12/93	Julie Marie Marguerite Suzanne Gisèle SIMON 11 rue des Chardonnerets
01/01/94	Laetitia EVENO , 9 rue Mentec
05/01/94	Marina LE DOUJET , Cité de Kernivinen
12/01/94	Baptiste Emilien Jean LE GUIFF , Pont Nivino
23/01/94	Laure Anne Claire LE FOULER , Kergant
24/01/94	Camille Sophie TANGUY , 2 rue de la Forge
31/01/94	Frédéric Jean Fernand BERNARD Kerhouant Ty Nehué
31/01/94	Florian Patrick Eric PENNOT , r. des Aubépines
16/02/94	Selin EVSEN , 7 place de la Mairie
28/02/94	Rodolphe ROUZEE , Commune de Rattachement Plouay
16/03/94	Cécile DHAUSSY , Kerhoazic
29/03/94	Nicolas Dominique LE GAL , Kerscoulic
07/04/94	Pierrette Marie Jacqueline PRILLARD , Kersily
08/04/94	Bryan Joseph Marius PIMPEC , 6 rue A. Le Braz
12/04/94	Hugo DOS SANTOS , Brambanen
19/04/94	Kevin BAHUON , Ty Marrec
03/05/94	Audrey LE NOZACH , Route de Kerijean
06/05/94	Romain Roland KERIHUEL , Bois de Saint-Erven
24/05/94	Andy Roger LE MOUELLIC , 4 rue des Alliés
25/05/94	Matthieu Pierre GUILLO Résidence Ty Calvez, Bâtiment B
29/05/94	Jeanne Marie COURTET , 8 place Jeff Le Penven

DÉCÈS

- ♦ Yves Marie **GRAGNIC**, 85 ans, rue de Saint-Sauveur
- ♦ Paul **ROUZEAU**, 70 ans, Kerbaloff
- ♦ Alain **DOLLEY**, 40 ans, 20 rue Savary à QUIMPERLÉ (29)
- ♦ Marie Joseph **OEAR**, veuve AUDIC, 88 ans, all. des Tilleuls
- ♦ Maurice Joseph Marie **LE CORFF**, 70 ans, 3 r. des Alliés
- ♦ Jeanne Lucienne Monique **GRAGNIC**, épouse LE DREAN, 60 ans, 9 rue de l'Alvat
- ♦ Julien Marie **BASTARD**, 90 ans, route de Kernivinen
- ♦ Joseph Marie **GRAGNIC**, 71 ans, Keriquel
- ♦ Joffrey Benoît Jacques **DUBOIS**, 14 ans, Lotiss. Fauvel, rue de la Chaumière
- ♦ Marcelle Marie Mathurine **LE ROUX**, veuve ROBIC, 86 ans, 5 rue des Acacias
- ♦ Jean Louis **HELLO**, 86 ans, Le Moustoir
- ♦ Gabriel **PERRON**, 79 ans, Restavy
- ♦ Dominique **CARRERIC**, 40 ans, 16 rue des Alliés
- ♦ Louise **LE MADEC**, veuve ROUSIC, 78 ans, 20 rue Kerveline
- ♦ Marie Louise **LE HEN**, veuve LE GARREC, 81 ans, Le Bourg à LANVAUDAN
- ♦ Pascal **BALBINE**, 53 ans, 9 rue du Budo
- ♦ Joseph **LOY**, 80 ans, Kermandu
- ♦ Joseph **CUAZ**, 86 ans, 7 rue Anatole Le Braz
- ♦ François Marie **LE CLECH**, 75 ans, Kerhouan
- ♦ André Paul Emile Jean **HERTEAUX**, 64 ans, 32 r. des Alliés
- ♦ Christiane Marie Madeleine Eugénie **MANCEAU**, épouse NICOL, 46 ans, Kerfontaine
- ♦ Albert Gabriel **LE MARECHAL**, 53 ans, 3 allée des Tilleuls
- ♦ Auguste Honoré **LEFEBVRE**, 87 ans, Kerprat, route de Lanvaudan
- ♦ Henri Daniel **BOURLOT**, 40 ans, 5 rue du Commerce
- ♦ Pierre Marie **GRANDVALET**, 92 ans, 3 allée des Tilleuls
- ♦ André Roger **ROBERT**, 82 ans, 33 rue Neuve
- ♦ Jeanne Marie **GERNO**, veuve JOSEPH, 76 ans, Kerzamoël à PLELAUFF (22)
- ♦ Marie-Louise Francine Constance **COURTET**, veuve CORBIHAN, 82 ans, Pont Nivino
- ♦ Sylviane Laurence **SINOQUET**, 83 ans, La Grotte, Mané-Bihan
- ♦ Fabienne **KERNEC**, 25 ans, 20 rue des Chardonnerets
- ♦ Yvonne **TOUMELIN**, veuve LE MOUILLOUR, 84 ans, Colmentec
- ♦ Joseph Marie **LE GALLO**, 76 ans, Coëtulaire
- ♦ Pierre Marie **BERNARD**, 91 ans, rue de Bécherel
- ♦ Joséphine **LE BELLEC**, épouse INQUEL, 78 ans, 3, Allée des Tilleuls
- ♦ Yves Marie **LE GLEUT**, 84 ans, 3, Allée des Tilleuls

MARIAGES

12/02/94	François Joseph Marie LE FLOC'H , Le Noguello à INGUINIEL et Valérie Marie-Pierre KERBIRIOU , 8 cité de la Chaumière à PLOUAY
08/03/94	Thierry Jean Marie PLUNIAN et Isabelle Marie Anne JOLLIVET , 13, rue Paul Ihuel PLOUAY
07/05/94	Christian Armand Louis Marie CANDALH , Le Guerno à PLOUHINEC et Isabelle Françoise TANGUY , 18 rue des Châtaigniers à PLOUAY
21/05/94	Didier Raymond Denis PIETIN et Marceline LE PEN, Kergo à PLOUAY
21/05/94	Erwan Alain François LE SAUSSE et Graziella Marie Chantal LE PARC , 9 place de l'Eglise à PLOUAY



La Chapelle Sainte-Anne du Scorff est sise sur un lieu stratégique surplombant la route d'Arzano et la Vallée du Scorff.

HISTORIQUE

Cette position privilégiée avait déjà attiré l'attention des Romains qui y avaient installé leur camp. Cela leur permettait de surveiller la rivière par laquelle pouvaient arriver d'éventuels ennemis : la voie fluviale étant un moyen de communication important à l'époque.

A l'extrémité occidentale de ce camp se détache une position circulaire entourée d'un fossé profond : vraisemblablement une motte féodale. Sur le sommet on devine les restes d'un donjon.

La chapelle date sans doute de la fin du 16ème siècle ou du début du 17ème siècle, période où le culte envers Sainte-Anne se développa dans le Morbihan. Dans les archives on trouve un texte relatant la bénédiction de la cloche destinée à la chapelle Sainte-Anne du Scorff le 2 juillet 1647. Sans doute a-t-elle été remaniée à plusieurs reprises : deux dates apparaissent en effet à côté de la porte : 1734 et 1885.

Sur la fontaine est inscrite la date de 1791 et sur la croix située plus bas, près de la route : 1896. Ce calvaire a été déplacé et rapproché de la chapelle récemment. D'un côté on y remarque Sainte-Anne et de l'autre l'emblème chouan. On dit d'ailleurs que la chapelle fut un point de ralliement pour les chouans.



ARCHITECTURE

L'édifice est à nef unique, sans transept, et se termine par un chevet plat. La façade ouest est en granit, les autres murs sont faits de pierres irrégulières. La sacristie est plus récente. La façade ouest est flanquée de contreforts et percée d'une porte à arcs en plein cintre. Un clocheton carré termine le pignon. La pierre au-dessus de la corniche est sculptée d'une tête.

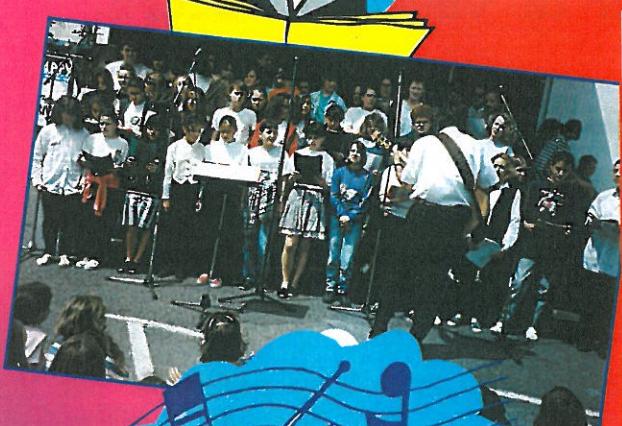
A l'intérieur, le plafond lambrissé présente une forme en arc plein cintre. Une tribune en bois possédant la même largeur que la chapelle est accessible par un escalier accolé au mur nord. La chapelle est riche de trois statues. Celle de Sainte-Anne, "Education de la Vierge", mesure 1,50 mètre et date du 16ème siècle. Elle est en bois polychrome. Y sont associés Saint-Joachim et Saint-Yves.



LE PARDON

Jusqu'à quelques années après la guerre, le Pardon de Sainte-Anne du Scorff était important. Les gens venaient de loin participer à la procession des deux Pardons. Comme partout, la chapelle fut peu à peu délaissée. Fort heureusement, en 1984 une Association fut créée. Grâce à cela, elle a repris ses allures d'antan et attire à nouveau la foule le jour du Pardon.

CALENDRIER DES FÊTES 1994



JUILLET

Samedi	2	Tournoi de Football interbars	AVENIR DE PLOUAY
Dimanche	3	Concours de boules	COMITÉ DE TY MOULLAC
Dimanche	10	Fête des chasseurs	SOCIÉTÉ DE CHASSE
Mercredi	13	Fête de Pont-Nivino	COMITÉ DE PONT-NIVINO
Jeudi	14	"	"
Vendredi	15	"	"
Samedi	23	Concert à la Chapelle Saint-Vincent - L'ensemble Instrumental de Paris Quintette à vent (Haydn - Mozart - Vivaldi - Ibert - Transcriptions de musiques de films)	ADMM / Municipalité
Dimanche	24	Tournoi de Football	AVENIR DE PLOUAY
Mercredi	27	Eglise paroissiale - Ensemble de Saint Petersbourg (composé de 8 hommes) - Chants orthodoxes.	
Dimanche	31	Fête de Sainte-Anne du Scorff	COMITÉ DE STE-ANNE DU SCORFF
25 JUILLET - 9 AOUT Exposition des artisans d'art à la Mairie Office de Tourisme			

AOÛT

Dimanche	7	Fête de Saint-Sauveur	COMITÉ DE SAINT-SAUVEUR
"	7	Concours de Pêche	SOCIÉTÉ DE PÊCHE
"	7	Commémoration de la Libération de Plouay	ANACR
Lundi	15	Concours de boules	FNACA
Samedi	20	Fêtes de PLOUAY	COMITÉ DES FÊTES DE PLOUAY
Dimanche	21	"	"
Lundi	22	"	"
Mardi	23	Grand prix cycliste Ouest-France	"
Mercredi	24	Tournoi de pétanque	AVENIR DE PLOUAY
Samedi	27	Journée Amis de la Rivière	LES AMIS DE LA RIVIÈRE
Dimanche	28	Concours de Palets	COMITÉ DE SAINT-SAUVEUR

SEPTEMBRE

Samedi	3	Comice Agricole au Parc de Ménéhouarne	
Samedi	3	Fête de Saint-Vincent	COMITÉ DE SAINT-VINCENT
Dimanche	4	"	"
Dimanche	11	Fête de Vrai-Secours	COMITÉ DE VRAI-SECOURS
Dimanche	18	Fête des Fleurs	COMITÉ DES FLEURS
Dimanche	25	Fête de Saint-Sébastien	COMITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN

OCTOBRE

Dimanche	2	Fête paroissiale	PAROISSE
Samedi	15	Repas	AMICALE LAÏQUE
Vendredi	21	Concert Ensemble Instrumental du Morbihan - Les cuivres sous la Direction de Joël Doussard	ADMM / Municipalité / Ville de Vannes
Samedi	22	Forum des associations	OFFICE SPORTS LOISIRS CULTURE
Dimanche	23	"	"
Lundi	31	Soirée dansante	UCIAP

NOVEMBRE

jeudi	10	Repas des bénévoles	COMITÉ DES FÊTES
Samedi	12	Assemblée générale + repas	AMICALE PLOUAYSIENNE
Samedi	19	Couscous	APEL DU SACRÉ-CŒUR
Vendredi	25	Assemblée générale	OFFICE SPORTS LOISIRS CULTURE
Samedi	26	Repas des Anciens	CCAS

DECEMBRE

Dimanche	11	Championnat Bretagne de Cyclo-Cross UCPP	
Dimanche	18	Fest en Dé	CLUB DE L'AMITIÉ
Vendredi	16	Arbre de Noël	Ecole du Sacré Cœur

